



**NATIONS
UNIES**

HSP/EB.2025/21



ONU-HABITAT

**Programme
des Nations Unies pour
les établissements humains**

Distr. générale
11 septembre 2025

Français
Original : anglais

**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**
Troisième session de 2025
Nairobi, 25 et 26 novembre 2025
Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

**Examen et approbation éventuelle du projet de programme
de travail d'ONU-Habitat et du projet de budget
de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat
et les établissements humains pour 2026**

**Projet de programme de travail d'ONU-Habitat et projet
de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat
et les établissements humains pour 2026**

Rapport de la Directrice exécutive

1. Le présent rapport se compose de deux parties. La partie I rappelle le plan-programme du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) proposé pour 2026 et l'exécution du programme en 2024, et la partie II fournit des détails sur les ressources nécessaires au titre des postes et des autres objets de dépense pour 2026.
2. Le rapport s'accompagne de deux annexes. L'annexe I présente un résumé des mesures de suivi prises pour appliquer les recommandations pertinentes des organes consultatifs et de contrôle, et l'annexe II présente l'organigramme d'ONU-Habitat et la répartition des postes pour 2026.
3. Conformément à la procédure établie, la partie I a été examinée par le Comité du programme et de la coordination du Conseil économique et social à sa soixante-cinquième session, tenue le 15 mai 2025¹, et la partie II a été examinée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires le 11 juillet 2025.

**I. Projet de plan-programme pour 2026 et exécution du programme
en 2024**

4. Par souci d'efficacité et pour éviter de produire deux fois les mêmes informations, il est fait référence au projet de plan-programme d'ONU-Habitat pour 2026 et à l'exécution du programme en 2024 qui figurent dans le document A/80/6 (sect. 29D), qui tient compte des contributions préalables du Conseil exécutif et a été examiné par le Comité du programme et de la coordination du Conseil économique et social à sa soixante-quatrième session².

* HSP/EB.2025/16.

¹ Voir le document E/AC.51/2025/L.4/Add.13.

² Voir le document E/AC.51/2024/L.4/Add.12.

II. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2026

A. Aperçu général de la structure financière

5. Le cadre financier d'ONU-Habitat compte les trois grandes sources de financement suivantes :

- a) Les crédits alloués au titre du budget ordinaire de l'ONU³, approuvés par l'Assemblée générale ;
- b) Les contributions à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains, avec des allocations budgétaires provenant de contributions non préaffectées approuvées par le Conseil exécutif et des allocations budgétaires provenant de contributions préaffectées⁴ approuvées par la Directrice exécutive ;
- c) Les contributions au titre de la coopération technique, dont les allocations budgétaires sont également approuvées par la Directrice exécutive.

6. Les crédits ouverts au budget ordinaire de l'ONU relèvent de quatre catégories :

- a) Le chapitre 15 (Établissements humains), qui est constitué d'allocations directes provenant des contributions statutaires versées à ONU-Habitat ;
- b) Le chapitre 23 (Programme ordinaire de coopération technique), qui est constitué d'allocations indirectes pour la fourniture de services consultatifs sectoriels dans le domaine des établissements humains et du développement urbain durable ;
- c) Le chapitre 35 (Compte de l'ONU pour le développement), qui concerne des projets de développement spécifiques gérés par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU ;
- d) D'autres ressources du budget ordinaire allouées à ONU-Habitat au titre du chapitre 2 (Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences) pour lui permettre d'assurer les services de conférence exigés par son mandat et un petit fonds de formation pour les cours de langue, approvisionné par l'intermédiaire de l'Office des Nations Unies à Nairobi (chapitre 29D [Administration (Nairobi)]).

7. Les contributions au titre de la coopération technique sont des ressources volontaires préaffectées versées par les gouvernements et d'autres donateurs non gouvernementaux pour l'exécution d'activités techniques déterminées dans les pays, conformément au mandat d'ONU-Habitat, à son programme de travail et à son plan stratégique.

8. Les recettes au titre de l'appui aux programmes proviennent de l'exécution des fonds préaffectés et sont un pourcentage du montant total des dépenses afférentes aux coûts directs des programmes, conformément à l'instruction administrative sur les comptes d'appui aux programmes⁵.

9. Aux fins de la gestion, les ressources non préaffectées de la Fondation et le budget ordinaire constituent les « ressources de base » d'ONU-Habitat.

10. Conformément à la résolution [75/233](#) de l'Assemblée générale, tous les efforts ont été faits pour consolider les ressources de base et autres ressources projetées dans un cadre budgétaire intégré, sur la base des priorités du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2020-2025.

B. Plan d'utilisation des ressources

11. Le montant total des ressources nécessaires pour l'année 2026 est estimé à 190,3 millions de dollars, soit une augmentation de 6,1 % par rapport au montant de 179,3 millions de dollars approuvé pour l'année 2025. Cette prévision pour 2026 tient compte de niveaux d'exécution basés sur les niveaux réels de 2024. Les activités relatives aux programmes représentent 172,2 millions de dollars (90,5 %), tandis que 1,2 million de dollars (0,7 %) est affecté aux services fournis aux organes directeurs. Les activités liées à la direction exécutive et à l'administration ainsi qu'à l'appui aux

³ Tous les chiffres du présent document qui se rapportent au budget ordinaire d'ONU-Habitat sont tirés du chapitre 15 (Établissements humains) du budget-programme de l'ONU.

⁴ Les allocations de crédits provenant de contributions préaffectées sont également appelés « allocations à des fins spéciales ».

⁵ [ST/AI/286](#).

programmes représentent respectivement 5,0 millions de dollars (2,6 %) et 11,9 millions de dollars (6,2 %).

12. La répartition des ressources entre les quatre sous-programmes du plan stratégique 2020-2025 repose sur une analyse des ressources nécessaires pour chacun des domaines stratégiques, calculées sur la base des produits à livrer au titre de chaque sous-programme pour l'exercice budgétaire et des priorités stratégiques d'ONU-Habitat.

13. L'année 2026 sera une année de transition au cours de laquelle les sous-programmes du plan stratégique pour 2020-2025 seront utilisés, le plan stratégique pour la période 2026-2029 n'ayant été approuvé qu'en mai 2025. Les nouveaux sous-programmes seront donc mis en œuvre à partir de 2027.

14. Les tableaux 1 à 8 présentent les besoins globaux en ressources financières et humaines pour 2026, assortis des données de 2024 et 2025 à titre de comparaison, selon qu'il convient.

Tableau 1

Aperçu des ressources nécessaires pour la période 2024-2026, par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

Source de financement	Ressources					Postes		
	Dépenses effectives pour 2024	Montants approuvés pour 2025	Variation	Variation en %	Prévisions pour 2026	2025	Variation	2026
Ressources de base								
Fonds non préaffecté de la Fondation								
Postes	2 415,0	3 684,7	(199,1)	(5,4)	3 485,6	19	—	19
Autres objets de dépenses	1 217,1	1 002,5	507,2	50,6	1 509,7	—	—	—
Total partiel, fonds non préaffecté de la Fondation	3 632,1	4 687,2	308,1	6,6	4 995,3	19	—	19
Budget ordinaire								
Postes	11 627,6	13 469,8	—	—	13 469,8	82	—	82
Autres objets de dépenses	207,3	1 585,2	(65,1)	(4,1)	1 520,1	—	—	—
Total partiel, budget ordinaire	11 834,9	15 055,0	(65,1)	(0,4)	14 989,9	82	—	82
Total, ressources de base	15 467,0	19 742,2	243,0	1,2	19 985,2	101	—	101
Fonds préaffectés (y compris les fonds d'affectation spéciale)								
Fonds préaffectés de la Fondation								
Postes	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Autres objets de dépenses	46 722,1	54 049,5	(5 932,7)	(11,0)	48 116,8	—	—	—
Total partiel, fonds préaffecté de la Fondation	46 722,1	54 049,5	(5 932,7)	(11,0)	48 116,8	—	—	—
Coopération technique								
Postes	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Autres objets de dépenses	115 199,8	94 283,1	15 654,5	16,6	109 937,6	—	—	—
Total partiel, coopération technique	115 199,8	94 283,1	15 654,5	16,6	109 937,6	—	—	—
Total, fonds préaffecté	161 921,9	148 332,6	9 721,8	6,6	158 054,4	—	—	—
Fonds d'appui aux programmes								
Postes	5 763,8	8 247,6	(601,0)	(7,3)	7 646,6	55	(8)	47
Autres objets de dépenses	6 447,2	2 989,0	1 621,5	54,2	4 610,5	—	—	—

Source de financement	Ressources				Postes			
	Dépenses effectives pour 2024	Montants approuvés pour 2025	Variation	Variation en %	Prévisions pour 2026	2025	Variation	2026
Total partiel, fonds d'appui aux programmes	12 211,0	11 236,6	1 020,5	9,1	12 257,1	55	(8)	47
Tous les fonds								
Postes	19 806,4	25 402,1	(800,1)	(3,1)	24 602,0	156	(8)	148
Autres objets de dépenses	169 793,5	153 909,3	11 785,4	7,7	165 694,7	—	—	—
Total général	189 599,9	179 311,4	10 985,3	6,1	190 296,7	156	(8)	148

Tableau 2

Aperçu des ressources nécessaires pour la période 2024-2026, par domaine stratégique

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

Domaine stratégique	Ressources				Postes			
	Dépenses effectives pour 2024	Montants approuvés pour 2025	Variation	Variation en %	Estimations pour 2026	2025	Variation	2026
Sous-programme 1								
Postes	3 309,3	4 827,7	(1 805,6)	(37,4)	3 022,1	26	(8)	18
Autres objets de dépenses	55 308,1	51 612,2	2 403,0	4,7	54 015,2	–	–	–
Total partiel, sous-programme 1	58 617,4	56 439,9	597,4	1,1	57 037,3	26	(8)	18
Sous-programme 2								
Postes	2 622,2	4 321,2	(585,1)	(13,5)	3 736,1	26	(4)	22
Autres objets de dépenses	22 242,0	17 365,2	4 707,3	27,1	22 072,5	–	–	–
Total partiel, sous-programme 2	24 864,2	21 686,4	4 122,2	19,0	25 808,6	26	(4)	26
Sous-programme 3								
Postes	2 169,8	3 589,6	(458,8)	(12,8)	3 130,8	23	(5)	18
Autres objets de dépenses	31 065,0	21 262,7	8 814,0	41,5	30 076,7	–	–	–
Total partiel, sous-programme 3	33 234,8	24 852,3	8 355,2	33,6	33 207,5	23	(5)	18
Sous-programme 4								
Postes	3 076,1	3 494,8	(458,4)	(13,1)	3 036,4	23	(3)	20
Autres objets de dépenses	54 184,1	59 391,2	(6 309,0)	(10,6)	53 082,2	–	–	–
Total partiel, sous-programme 4	57 260,2	62 886,0	(6 767,4)	(10,8)	56 118,6	23	(3)	20
Organes directeurs								
Postes	718,2	773,9	–	–	773,9	6	–	6
Autres objets de dépenses	539,0	606,6	(134,3)	(22,1)	472,3	–	–	–
Total partiel, organes directeurs	1 257,2	1 380,5	(134,3)	(9,7)	1 246,2	6	–	6
Direction exécutive et administration								
Postes	4 196,8	3 620,9	478,3	13,2	4 099,2	20	3	23
Autres objets de dépenses	1 005,1	1 080,0	(180,2)	(16,7)	899,8	–	–	–

Domaine stratégique	Ressources				Postes			
	Dépenses effectives pour 2024	Montants approuvés pour 2025	Variation	Variation en %	Estimations pour 2026	2025	Variation	2026
Total partiel, direction exécutive et administration	5 201,9	4 700,9	298,1	6,3	4 999,0	20	3	20
Appui aux programmes								
Postes	3 714,0	4 774,0	2 029,5	42,5	6 803,5	32	9	41
Autres objets de dépenses	5 450,2	2 591,4	2 484,6	95,9	5 076,0	–	–	–
Total partiel, appui aux programmes	9 164,2	7 365,4	4 514,1	61,3	11 879,5	32	9	41
Tous les domaines stratégiques								
Postes	19 806,4	25 402,1	(800,1)	(3,1)	24 602,0	156	(8)	148
Autres objets de dépenses	169 793,5	153 909,3	11 785,4	7,7	165 694,7	–	–	–
Total général	189 599,9	179 311,4	10 985,3	6,1	190 296,7	156	(8)	148

Tableau 3

Prévisions révisées pour 2025 et ressources nécessaires pour 2026, par source de financement et domaine stratégique

(En milliers de dollars des États-Unis)

Domaine stratégique	Fonds non préaffecté de la Fondation	Budget ordinaire	Fonds préaffecté de la Fondation	Coopération technique	Appui aux programmes	Total	Postes	Autres objets de dépenses
Prévisions révisées pour 2025								
Sous-programme 1	383,4	2 549,6	32 436,9	18 415,6	2 299,3	56 084,8	4 472,6	51 612,2
Sous-programme 2	1 118,1	2 769,3	10 637,5	6 125,2	978,5	21 628,6	4 263,4	17 365,2
Sous-programme 3	531,0	2 679,6	4 079,3	16 591,8	1 055,1	24 936,8	3 674,1	21 262,7
Sous-programme 4	829,1	2 704,3	5 815,5	52 864,2	1 001,3	63 214,4	3 823,2	59 391,2
Organes directeurs	163,0	823,1	394,4	-	-	1 380,5	773,9	606,6
Direction exécutive et administration	1 368,7	2 002,3	327,8	286,0	716,1	4 700,9	3 620,9	1 080,0
Appui aux programmes	293,9	1 526,8	358,1	0,3	5 186,3	7 365,4	4 774,0	2 591,4
Total, 2025	4 687,2	15 055,0	54 049,5	94 283,1	11 236,6	179 311,4	25 402,1	153 909,3
Postes	3 684,7	13 469,8	–	–	8 247,6	25 402,1	25 402,1	-
Autres objets de dépenses	1 002,5	1 585,2	54 049,5	94 283,1	2 989,0	153 909,3	-	153 909,3
Total, 2025	4 687,2	15 055,0	54 049,5	94 283,1	11 236,6	179 311,4	25 402,1	153 909,3
Prévisions pour 2026								
Sous-programme 1	652,8	2 484,5	22 697,9	30 729,1	473,0	57 037,3	3 022,1	54 015,2
Sous-programme 2	1 006,6	2 769,3	13 775,1	7 844,9	412,7	25 808,6	3 736,1	22 072,5
Sous-programme 3	422,5	2 679,7	4 689,7	24 951,8	463,8	33 207,5	3 130,8	30 076,7
Sous-programme 4	288,5	2 704,1	6 158,4	46 387,4	580,2	56 118,6	3 036,4	53 082,2

<i>Domaine stratégique</i>	<i>Fonds non préaffecté de la Fondation</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds préaffecté de la Fondation</i>	<i>Coopération technique</i>	<i>Appui aux programmes</i>	<i>Total</i>	<i>Postes</i>	<i>Autres objets de dépenses</i>
Organes directeurs	160,0	823,4	262,8	-	-	1 246,2	773,9	472,3
Direction exécutive et administration	1 318,7	2 002,0	320,1	8,8	1 349,4	4 999,0	4 099,2	899,8
Appui aux programmes	1 146,2	1 526,9	212,8	15,6	8 978,0	11 879,5	6 803,5	5 076,0
Total, 2026	4 995,3	14 989,9	48 116,8	109 937,6	12 257,1	190 296,7	24 602,0	165 694,7
Postes	3 485,6	13 469,8	-	-	7 646,6	24 602,0	24 602,0	-
Autres objets de dépenses	1 509,7	1 520,1	48 116,8	109 937,6	4 610,5	165 694,7	-	165 694,7
Total, 2026	4 995,3	14 989,9	48 116,8	109 937,6	12 257,1	190 296,7	24 602,0	165 694,7

Tableau 4
Répartition des ressources nécessaires pour la période 2024-2026, par sous-catégorie de dépenses
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Sous-catégorie de dépenses</i>	<i>Budget approuvé 2024</i>	<i>Dépenses effectives 2024</i>	<i>Budget approuvé 2025</i>	<i>Variation</i>	<i>Variation en %</i>	<i>Prévisions 2026</i>
Postes	21 495,7	19 806,4	25 402,1	(800,1)	(3,1)	24 602,0
Autres dépenses de personnel	55 410,0	61 368,9	49 376,2	11 634,7	23,6	61 010,9
Dépenses de représentation	3,3	—	3,4	0,3	8,8	3,7
Expert(e)s	73,7	—	101,8	(23,5)	(23,1)	78,3
Consultant(e)s	341,4	124,1	384,2	(16,2)	(4,2)	368,0
Voyages des représentant(e)s	11,6	—	12,0	—	—	12,0
Voyages du personnel	3 098,9	9 528,4	7 242,8	(2 107,4)	(29,1)	5 135,4
Services contractuels	25 782,0	30 304,6	28 548,4	(101,2)	(0,4)	28 447,2
Frais généraux de fonctionnement	14 707,4	17 666,9	11 529,9	6 667,2	57,8	18 197,1
Fournitures et accessoires	837,7	1 424,4	1 958,0	(1 290,3)	(65,9)	667,7
Mobilier et matériel	2 310,9	2 518,8	3 604,5	(1 142,5)	(31,7)	2 462,0
Subventions et contributions	51 021,8	46 872,2	51 148,1	(2 757,1)	(5,4)	48 391,0
Amélioration des locaux	604,8	5,7	—	900,6	—	900,6
Autres dépenses	0,3	20,5	—	20,8	—	20,8
Total	175 699,5	189 599,9	179 311,4	10 985,3	6,1	190 296,7

Tableau 5
Répartition des ressources nécessaires pour 2026, par sous-catégorie de dépenses et sources de financement
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Sous-catégorie de dépenses</i>	<i>Fonds non préaffecté de la Fondation</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds préaffecté de la Fondation</i>	<i>Coopération technique</i>	<i>Appui aux programmes</i>	<i>Total</i>
Postes	3 485,6	13 469,8	-	—	7 646,6	24 602,0
Autres dépenses de personnel	—	407,8	25 732,5	34 850,6	20,0	61 010,9
Dépenses de représentation	—	3,7	—	—	—	3,7
Expert(e)s	—	78,3	—	—	—	78,3
Consultant(e)s	—	143,3	—	—	224,7	368,0
Voyages des représentant(e)s	—	12,0	—	—	—	12,0
Voyages du personnel	165,9	125,0	3 047,2	1 577,0	220,3	5 135,4
Services contractuels	982,6	408,4	3 125,5	23 592,6	338,1	28 447,2

<i>Sous-catégorie de dépenses</i>	<i>Fonds non préaffecté de la Fondation</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds préaffecté de la Fondation</i>	<i>Coopération technique</i>	<i>Appui aux programmes</i>	<i>Total</i>
Frais généraux de fonctionnement	255,0	246,3	2 299,7	11 611,3	3 784,8	18 197,1
Fournitures et accessoires	–	19,5	68,0	557,6	22,6	667,7
Mobilier et matériel	56,2	75,8	812,7	1 517,3	–	2 462,0
Subventions et contributions	50,0	–	12 984,6	35 356,4	–	48 391,0
Amélioration des locaux	–	–	46,6	854,0	–	900,6
Autres dépenses	–	–	–	20,8	–	20,8
Total	4 995,3	14 989,9	48 116,8	109 937,6	12 257,1	190 296,7

Tableau 6
Répartition des ressources nécessaires pour 2026, par sous-catégorie de dépenses et domaine stratégique
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Sous-catégorie de dépenses</i>	<i>SP 1</i>	<i>SP 2</i>	<i>SP 3</i>	<i>SP 4</i>	<i>OD</i>	<i>DEA</i>	<i>AP</i>	<i>Total</i>
Postes	3 022,1	3 736,1	3 130,8	3 036,4	773,9	4 099,2	6 803,5	24 602,0
Autres dépenses de personnel	22 476,8	11 550,6	8 910,5	17 546,3	45,5	309,3	171,9	61 010,9
Dépenses de représentation	–	–	–	–	3,7	–	–	3,7
Expert(e)s	19,9	20,2	19,1	19,1	–	–	–	78,3
Consultant(e)s	86,1	87,1	71,5	71,4	–	51,9	–	368,0
Voyages des représentant(e)s	3,7	3,7	2,3	2,3	–	–	–	12,0
Voyages du personnel	1 265,0	2 213,8	492,9	837,7	40,7	207,0	78,3	5 135,4
Services contractuels	6 691,2	2 088,7	4 783,9	13 526,2	255,2	83,9	1 018,1	28 447,2
Frais généraux de fonctionnement	5 171,9	1 242,9	3 148,1	4 704,8	74,9	127,7	3 726,8	18 197,1
Fournitures et accessoires	165,2	50,7	47,3	398,1	0,3	5,5	0,6	667,7
Mobilier et matériel	445,4	248,5	323,7	1 368,8	9,9	53,9	11,8	2 462,0
Subventions et contributions	17 688,8	4 539,3	12 121,4	13 873,5	38,9	60,6	68,5	48 391,0
Amélioration des locaux	1,2	27,0	156,0	713,2	3,2	–	–	900,6
Autres dépenses	–	–	–	20,8	–	–	–	20,8
Total	57 037,3	25 808,6	33 207,5	56 118,6	1 246,2	4 999,0	11 879,5	190 296,7

Abréviations : SP – sous-programme ; OD – organes directeurs ; DEA – direction exécutive et administration ; AP – appui aux programmes.

Tableau 7
Répartition des postes pour 2025-2026, par source de financement

Source de financement	Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur								Total partiel	Agent(e)s des services généraux et des catégories apparentées			Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1		AN	AL	AC	
2025													
Fonds non préaffecté de la Fondation	—	1	—	5	2	—	2	2	12	—	7	—	19
Budget ordinaire	1	—	1	5	9	21	15	5	57	—	23	2	82
Appui aux programmes	—	—	—	—	7	13	5	2	27	1	27	—	55
Total, 2025	1	1	1	10	18	34	22	9	96	1	57	2	156

**Variation de 2025 à 2026
 (diminution)/augmentation**

Source de financement	Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur								Total partiel	Agent(e)s des services généraux et des catégories apparentées			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I		AN	AL	AC	Total
Fonds non préaffecté de la Fondation	–	–	–	–	–	–	1	(1)	–	–	–	–	–
Budget ordinaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Appui aux programmes	–	–	–	–	–	(4)	5	–	1	1	(10)	–	(8)
Variations nettes	–	–	–	–	–	(4)	6	(1)	1	1	(10)	–	(8)
2026													
Fonds non préaffecté de la Fondation	–	1	–	5	2	–	3	1	12	–	7	–	19
Budget ordinaire	1	–	1	5	9	21	15	5	57	–	23	2	82
Appui aux programmes	–	–	–	–	7	9	10	2	28	2	17	–	47
Total, 2026	1	1	1	10	18	30	28	8	97	2	47	2	148

Abréviations : SGA – Secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG – Sous-Secrétaire général(e) ; D – Directeur(rice)s ; P – Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur ; AN – Administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; L-L – Agent(e) recruté(e) sur le plan local ; AC – Autres classes.

Tableau 8

Répartition des postes nécessaires en 2026, par domaine stratégique

Domaine stratégique	Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur								Total partiel	Agent(e)s des services généraux et des catégories apparentées			
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/I		AN	AL	AC	Total
Sous-programme 1	–	–	1	2	2	3	3	1	12	–	6	–	18
Sous-programme 2	–	–	–	2	4	4	3	3	16	–	6	–	22
Sous-programme 3	–	–	–	1	3	5	3	1	13	–	5	–	18
Sous-programme 4	–	–	–	1	2	4	5	1	13	–	7	–	20
Organes directeurs	–	–	–	1	–	–	2	–	3	–	3	–	6
Direction exécutive et administration	1	1	–	2	4	4	3	1	16	–	5	2	23
Appui aux programmes	–	–	–	1	3	10	9	1	24	2	15	–	41
Total	1	1	1	10	18	30	28	8	97	2	47	2	148

Abréviations : SGA – Secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG – Sous-Secrétaire général(e) ; D – Directeur(rice)s ; P – Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur ; AN – Administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; L-L – Agent(e) recruté(e) sur le plan local ; AC – Autres classes.

C. Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains**1. Introduction**

15. Il y a deux sortes de contributions à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains : les contributions non préaffectées et les contributions préaffectées.

16. Les contributions non préaffectées faites à la Fondation sont des contributions volontaires versées par les gouvernements qui sont allouées au budget annuel non préaffecté de la Fondation, dont l'utilisation est approuvée par le Conseil exécutif conformément aux priorités convenues pour appuyer la mise en œuvre du programme de travail approuvé pour ONU-Habitat.

17. Les contributions préaffectées faites à la Fondation sont des contributions volontaires versées par les gouvernements et d'autres donateurs pour l'exécution d'activités spécifiques. Ces contributions sont généralement affectées à des projets globaux, thématiques et multinationaux et couvrent les fonds d'affectation spéciale. Elles sont basées sur des projets, et les fonds sont collectés par le (la) Directeur(ice) exécutif(ive) au titre de propositions de projets bilatéraux soumises aux donateurs.

18. Les tableaux 9 à 12 se rapportent à l'usage des ressources venant des contributions non préaffectées à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains.

Tableau 9

Répartition des ressources nécessaires pour 2026 au titre des contributions non préaffectées à la Fondation, par sous-catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Sous-catégorie de dépenses</i>	<i>SP 1</i>	<i>SP 2</i>	<i>SP 3</i>	<i>SP 4</i>	<i>OD</i>	<i>DEA</i>	<i>AP</i>	<i>Total</i>
Postes	636,5	971,2	398,1	272,8	–	1 141,7	65,3	3 485,6
Voyages du personnel	6,2	13,9	9,7	11,5	11,0	105,6	8,0	165,9
Services contractuels	2,9	7,1	7,5	0,3	140,0	6,5	818,3	982,6
Frais généraux de fonctionnement	4,2	10,5	4,2	–	3,0	30,5	202,6	255,0
Mobilier et matériel	3,0	3,9	3,0	3,9	6,0	34,4	2,0	56,2
Subventions et contributions	–	–	–	–	–	–	50,0	50,0
Total	652,8	1 006,6	422,5	288,5	160,0	1 318,7	1 146,2	4 995,3
Postes	636,5	971,2	398,1	272,8	–	1 141,7	65,3	3 485,6
Autres objets de dépenses	16,3	35,4	24,4	15,7	160,0	177,0	1 080,9	1 509,7
Total	652,8	1 006,6	422,5	288,5	160,0	1 318,7	1 146,2	4 995,3

Abréviations : SP – sous-programme ; OD – organes directeurs ; DEA – direction exécutive et administration ; AP – appui aux programmes.

Tableau 10

Répartition des postes pour 2026 à financer par des contributions non préaffectées à la Fondation, par domaine stratégique

<i>Domaine stratégique</i>	<i>Administrateur(ice)s et fonctionnaires de rang supérieur</i>					<i>Total partiel</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total</i>
	<i>SSG</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>		<i>Agent(e)s locaux(les)</i>	
Sous-programme 1	–	1	–	1	–	2	2	4
Sous-programme 2	–	1	1	1	1	4	1	5
Sous-programme 3	–	1	–	–	–	1	1	2
Sous-programme 4	–	1	–	–	–	1	1	2
Direction exécutive et administration	1	1	1	–	1	4	1	5
Appui aux programmes	–	–	–	–	–	–	1	1
Total	1	5	2	2	2	12	7	19

Abréviations : SSG – Sous-Secrétaire général(e) ; D – Directeur(ice)s ; P – Administrateur(ice)s et fonctionnaires de rang supérieur.

Tableau 11
**Récapitulatif des variations entre 2025 et 2026 au titre des postes à financer
 par des contributions non préaffectées à la Fondation, par classe**

Description	Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur						Total partiel	Services généraux	Total
	SSG	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1		Agent(e)s locaux(les)	
Postes en 2025	1	5	2	–	2	2	12	7	19
Variation de 2025 à 2026 (diminution)/augmentation	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes en 2026	1	5	2	–	2	2	12	7	19

Abréviations : SSG – Sous-Secrétaire général(e) ; D – Directeur(rice)s ; P – Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur.

Tableau 12
**Comparaison des contributions volontaires à la Fondation et du budget provenant
 des contributions non préaffectées de 2020 à 2024**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Description	2020	2021	2022	2023	2024
Contributions volontaires reçues	4 861	2 556	7 564	4 404	5 782
Budget approuvé	18 927	10 000	11 979	3 152	3 974
<i>Écart</i>	<i>(14 066)</i>	<i>(7 444)</i>	<i>(4 415)</i>	<i>1 252</i>	<i>1 808</i>

2. Réserve financière générale

19. Conformément à la règle 304.2 b) des Articles du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies applicables à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains et des règles de gestion financière de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains et des autres ressources extrabudgétaires d'ONU-Habitat (ST/SGB/2015/4, annexe II), le montant et la composition de la réserve financière générale sont déterminés selon que de besoin par le Conseil d'administration (désormais le Conseil exécutif), sur recommandation du (de la) Directeur(trice) exécutif(ve). La réserve sert à garantir la liquidité financière du Fonds non préaffecté de la Fondation et à amortir les fluctuations de trésorerie, et permet à la Fondation de satisfaire aux autres exigences d'une gestion prudente du fonds général.

20. Conformément à la décision 2022/5 du Conseil exécutif sur la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020-2023, les questions financières, budgétaires et administratives d'ONU-Habitat, le rapport du Corps commun d'inspection sur les conclusions de son examen de la gestion et de l'administration d'ONU-Habitat et le projet de programme de travail et de budget pour 2023 (voir HSP/EB.2022/22), la politique d'ONU-Habitat est de fixer le niveau minimum du budget général de la Fondation à 3,0 million de dollars ou à 20 % du budget approuvé pour l'exercice suivant, le montant le plus élevé étant retenu. Comme 20 % du budget proposé de 5,0 millions de dollars (1,0 million de dollars) sont inférieurs à 3,0 millions de dollars, le montant de la réserve pour 2026 sera de 3,0 millions de dollars.

3. Sous-programme 1 : Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum urbain-rural

21. Les tableaux 13 et 14 indiquent les besoins en ressources pour 2026 au titre du sous-programme 1, y compris les variations par rapport à 2025.

Tableau 13
Ressources nécessaires pour 2025-2026 au titre du sous-programme 1, par source de financement

Source de financement	Ressources (En milliers de dollars des États-Unis)			Postes	
	2025	Variation	2026	2025	2026
Fonds non préaffecté de la Fondation					
Postes	288,8	347,7	636,5	4	4
Autres objets de dépenses	94,6	(78,3)	16,3	–	–
Total partiel, fonds non préaffecté de la Fondation	383,4	269,4	652,8	4	4
Budget ordinaire					
Postes	2 156,4	–	2 156,4	13	13
Autres objets de dépenses	393,2	(65,1)	328,1	–	–
Total partiel, budget ordinaire	2 549,6	(65,1)	2 484,5	13	13
Fonds préaffecté de la Fondation					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	32 436,9	(9 739,0)	22 697,9	–	–
Total partiel, fonds préaffecté de la Fondation	32 436,9	(9 739,0)	22 697,9	–	–
Coopération technique					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	18 415,6	12 313,5	30 729,1	–	–
Total partiel, coopération technique	18 415,6	12 313,5	30 729,1	–	–
Appui aux programmes					
Postes	2 027,4	(1 798,2)	229,2	9	1
Autres objets de dépenses	271,9	(28,1)	243,8	–	–
Total partiel, appui aux programmes	2 299,3	(1 826,3)	473,0	9	1
Total par catégorie					
Postes	4 472,6	(1 450,5)	3 022,1	26	18
Autres objets de dépenses	51 612,2	2 403,0	54 015,2	–	–
Total général	56 084,8	952,5	57 037,3	26	18

Tableau 14
Postes nécessaires pour 2025-2026 au titre du sous-programme 1, par source de financement

Source de financement	Administrateur(ice)s et fonctionnaires de rang supérieur						Total partiel	Services généraux	
	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1		Agent(e)s locaux(les)	Total
Postes en 2025									
Fonds non préaffecté de la Fondation	–	1	–	–	1	–	2	2	4
Budget ordinaire	1	1	1	3	2	1	9	4	13
Appui aux programmes	–	–	2	5	1	–	8	1	9
Total, 2025	1	2	3	8	4	1	19	7	26
Variation de 2025 à 2026 (diminution)/augmentation									
Fonds non préaffecté de la Fondation	–	–	–	–	–	–	–	–	–

<i>Source de financement</i>	<i>Administrateur(ice)s et fonctionnaires de rang supérieur</i>						<i>Services généraux</i>		<i>Total</i>
	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Agent(e)s locaux(les)</i>	
Budget ordinaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Appui aux programmes	–	–	(1)	(5)	(1)	–	(7)	(1)	(8)
Variations nettes	–	–	(1)	(5)	(1)	–	(7)	(1)	–
Postes en 2026									
Fonds non préaffecté de la Fondation	–	1	–	–	1	–	2	2	4
Budget ordinaire	1	1	1	3	2	1	9	4	13
Appui aux programmes	–	–	1	–	–	–	1	–	1
Total, 2026	1	2	2	3	3	1	12	6	18

Abréviations : D – Directeur(ice) ; P – Administrateur(ice)s et fonctionnaires de rang supérieur.

4. Sous-programme 2 : Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions

22. Les tableaux 15 et 16 indiquent les besoins en ressources pour 2026 au titre du sous-programme 2, y compris les variations par rapport à 2025.

Tableau 15
Ressources nécessaires pour 2025-2026 au titre du sous-programme 2, par source de financement

<i>Source de financement</i>	<i>Ressources (En milliers de dollars des États-Unis)</i>			<i>Postes</i>	
	<i>2025</i>	<i>Variation</i>	<i>2026</i>	<i>2025</i>	<i>2026</i>
Fonds non préaffecté de la Fondation					
Postes	995,1	(23,9)	971,2	5	5
Autres objets de dépenses	123,0	(87,6)	35,4	–	–
Total partiel, fonds non préaffecté de la Fondation	1 118,1	(111,5)	1 006,6	5	5
Budget ordinaire					
Postes	2 505,0	–	2 505,0	16	16
Autres objets de dépenses	264,3	–	264,3	–	–
Total partiel, budget ordinaire	2 769,3	–	2 769,3	16	16
Fonds préaffecté de la Fondation					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	10 637,5	3 137,6	13 775,1	–	–
Total partiel, fonds préaffecté de la Fondation	10 637,5	137,6	13 775,1	–	–
Coopération technique					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	6 125,2	1 719,7	7 844,9	–	–
Total partiel, coopération technique	6 125,2	1 719,7	7 844,9	–	–
Appui aux programmes					
Postes	763,3	(503,4)	259,9	5	1
Autres objets de dépenses	215,2	(62,4)	152,8	–	–
Total partiel, appui aux programmes	978,5	(565,8)	412,7	5	1
Total par catégorie					
Postes	4 263,4	(527,3)	3 736,1	26	22

Source de financement	Ressources (En milliers de dollars des États-Unis)			Postes	
	2025	Variation	2026	2025	2026
Autres objets de dépenses	17 365,2	4 707,3	22 072,5	–	–
Total général	21 628,6	4 180,0	25 808,6	26	22

Tableau 16
Postes nécessaires pour 2025-2026 au titre du sous-programme 2, par source de financement

Source de financement	Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur					Total partiel	Services généraux	Total
	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1		Agent(e)s locaux(les)	
Postes en 2025								
Fonds non préaffecté de la Fondation	1	1	–	1	1	4	1	5
Budget ordinaire	1	2	4	2	2	11	5	16
Appui aux programmes	–	1	1	-	–	2	3	5
Total, 2025	2	4	5	3	3	17	9	26
Variation de 2025 à 2026 (diminution)/augmentation								
Fonds non préaffecté de la Fondation	–	–	–	–	–	–	–	–
Appui aux programmes	–	–	(1)	–	–	(1)	(3)	(4)
Variations nettes	–	–	(1)	–	–	(1)	(3)	(4)
Postes en 2026								
Fonds non préaffecté de la Fondation	1	1	–	1	1	4	1	5
Budget ordinaire	1	2	4	2	2	11	5	16
Appui aux programmes	–	1	–	–	–	1	–	1
Total, 2026	2	4	4	3	3	16	6	22

Abréviations : D – Directeur(rice) ; P – Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur.

5. Sous-programme 3 : Renforcement de l'action climatique et amélioration de l'environnement urbain

23. Les tableaux 17 et 18 indiquent les besoins en ressources pour 2026 au titre du sous-programme 3, y compris les variations par rapport à 2025.

Tableau 17
Ressources nécessaires pour 2025-2026 au titre du sous-programme 3, par source de financement

Source de financement	Ressources (En milliers de dollars des États-Unis)			Postes	
	2025	Variation	2026	2025	2026
Fonds non préaffecté de la Fondation					
Postes	434,6	(36,5)	398,1	2	2
Autres objets de dépenses	96,4	(72,0)	24,4	–	–
Total partiel, fonds non préaffecté de la Fondation	531,0	(108,5)	422,5	2	2
Budget ordinaire					
Postes	2 419,4	–	2 419,4	14	14
Autres objets de dépenses	260,2	0,1	260,3	–	–
Total partiel, budget ordinaire	2 679,6	0,1	2 679,7	14	14

Source de financement	Ressources (En milliers de dollars des États-Unis)			Postes	
	2025	Variation	2026	2025	2026
Fonds préaffecté de la Fondation					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	4 079,3	610,4	4 689,7	–	–
Total partiel, fonds préaffecté de la Fondation	4 079,3	610,4	4 689,7	–	–
Coopération technique					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	16 591,8	8 360,0	24 951,8	–	–
Total partiel, coopération technique	16 591,8	8 360,0	24 951,8	–	–
Appui aux programmes					
Postes	820,1	(506,8)	313,3	7	2
Autres objets de dépenses	235,0	(84,5)	150,5	–	–
Total partiel, appui aux programmes	1 055,1	(591,3)	463,8	7	2
Total par catégorie					
Postes	3 674,1	(543,3)	3 130,8	23	18
Autres objets de dépenses	21 262,7	8 814,0	30 076,7	–	–
Total général	24 936,8	8 270,7	33 207,5	23	18

Tableau 18
Postes nécessaires pour 2024-2025 au titre du sous-programme 3, par source de financement

Source de financement	Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur					Total partiel	Services généraux	Total
	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1		Agent(e)s locaux(les)	
Postes en 2025								
Fonds non préaffecté de la Fondation	1	–	–	–	–	1	1	2
Budget ordinaire	–	2	5	3	1	11	3	14
Appui aux programmes	–	2	–	–	–	2	5	7
Total, 2025	1	4	5	3	1	14	9	23
Variation de 2025 à 2026 (diminution)/augmentation								
Fonds non préaffecté de la Fondation	–	–	–	–	–	–	–	–
Budget ordinaire	–	–	–	–	–	–	–	–
Appui aux programmes	–	(1)	–	–	–	(1)	(4)	(5)
Variations nettes	–	(1)	–	–	–	(1)	(4)	(5)
Postes en 2026								
Fonds non préaffecté de la Fondation	1	–	–	–	–	1	1	2
Budget ordinaire	–	2	5	3	1	11	3	14
Appui aux programmes	–	1	–	–	–	1	1	2
Total, 2026	1	3	5	3	1	13	5	18

Abréviations : D – Directeur(rice) ; P – Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur.

6. Sous-programme 4 : prévention et gestion effectives des crises urbaines

24. Les tableaux 19 et 20 indiquent les besoins en ressources pour 2026 au titre du sous-programme 4, y compris les variations par rapport à 2025.

Tableau 19
Ressources nécessaires pour 2025-2026 au titre du sous-programme 4,
par source de financement

Source de financement	Ressources (En milliers de dollars des États-Unis)			Postes	
	2025	Variation	2026	2025	2026
Fonds non préaffecté de la Fondation					
Postes	699,3	(426,5)	272,8	2	2
Autres objets de dépenses	129,8	(114,1)	15,7	–	–
Total partiel, fonds non préaffecté de la Fondation	829,1	(540,6)	288,5	2	2
Budget ordinaire					
Postes	2 347,7	–	2 347,7	15	15
Autres objets de dépenses	356,6	(0,2)	356,4	–	–
Total partiel, budget ordinaire	2 704,3	(0,2)	2 704,1	15	15
Fonds préaffecté de la Fondation					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	5 815,5	342,9	6 158,4	–	–
Total partiel, fonds préaffecté de la Fondation	5 815,5	342,9	6 158,4	–	–
Coopération technique					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	52 864,2	(6 476,8)	46 387,4	–	–
Total partiel, coopération technique	52 864,2	(6 476,8)	46 387,4	–	–
Appui aux programmes					
Postes	776,2	(360,3)	415,9	6	3
Autres objets de dépenses	225,1	(60,8)	164,3	–	–
Total partiel, appui aux programmes	1 001,3	(421,1)	580,2	6	3
Total par catégorie					
Postes	3 823,2	(786,8)	3 036,4	23	20
Autres objets de dépenses	59 391,2	(6 309,0)	53 082,2	–	–
Total général	63 214,4	(7 095,8)	56 118,6	23	20

Tableau 20
Postes nécessaires pour 2025-2026 au titre du sous-programme 4, par source de financement

Source de financement	Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur					Total partiel	Services généraux		Total
	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1		AN	AL	
Postes en 2025									
Fonds non préaffecté de la Fondation	1	–	–	–	–	1	–	1	2
Budget ordinaire	–	1	4	5	1	11	–	4	15
Appui aux programmes	–	2	–	–	–	2	–	4	6
Total, 2025	1	3	4	5	1	14	–	9	23
Variation de 2025 à 2026 (diminution)/augmentation									
Fonds non préaffecté de la Fondation	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Budget ordinaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Appui aux programmes	–	(1)	–	–	–	(1)	–	(2)	(3)

Source de financement	Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur					Total partiel	Services généraux		Total
	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1		AN	AL	
Variations nettes	–	(1)	–	–	–	(1)	–	(2)	(3)
Postes en 2026									
Fonds non préaffecté de la Fondation	1	–	–	–	–	1	–	1	2
Budget ordinaire	–	1	4	5	1	11	–	4	15
Appui aux programmes	–	1	–	–	–	1	–	2	3
Total, 2026	1	2	4	5	1	13	–	7	20

Abréviations : D – Directeur(rice) ; P – Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur ; AN – Administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; L-L – Agent(e) recruté(e) sur le plan local.

7. Organes directeurs

25. Les tableaux 21 et 22 indiquent les besoins en ressources au titre du domaine stratégique relatif aux organes directeurs, y compris les variations par rapport à 2025.

Tableau 21
Ressources nécessaires pour 2025-2026 au titre des organes directeurs, par source de financement

Source de financement	Ressources (En milliers de dollars des États-Unis)			Postes	
	2025	Variation	2026	2025	2026
Fonds non préaffecté de la Fondation					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	163,0	(3,0)	160,0	–	–
Total partiel, fonds non préaffecté de la Fondation	163,0	(3,0)	160,0	–	–
Budget ordinaire					
Postes	773,9	–	773,9	6	6
Autres objets de dépenses	49,2	0,3	49,5	–	–
Total partiel, budget ordinaire	823,1	0,3	823,4	6	6
Fonds préaffecté de la Fondation					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	394,4	(131,6)	262,8	–	–
Total partiel, fonds préaffecté de la Fondation	394,4	(131,6)	262,8	–	–
Total par catégorie					
Postes	773,9	–	773,9	6	6
Autres objets de dépenses	606,6	(134,3)	472,3	–	–
Total général	1 380,5	(134,3)	1 246,2	6	6

Tableau 22

Effectifs nécessaires pour 2024-2025 au titre des organes directeurs, par source de financement

<i>Source de financement</i>	<i>Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur</i>		<i>Total partiel</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total</i>
	<i>D-1</i>	<i>P-3</i>		<i>Agent(e)s locaux(les)</i>	
Postes en 2025					
Budget ordinaire	1	2	3	3	6
Total, 2025	1	2	3	3	6
Variation de 2025 à 2026 (diminution)/augmentation					
Budget ordinaire	–	–	–	–	–
Variations nettes	–	–	–	–	–
Postes en 2026					
Budget ordinaire	1	2	3	3	6
Total, 2026	1	2	3	3	6

Abréviations : D – Directeur(rice) ; P – Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur.

8. Direction exécutive et administration

26. Les tableaux 23 et 24 indiquent les besoins en ressources pour 2026 au titre du domaine stratégique relatif à la direction exécutive et à l'administration, y compris les variations par rapport à 2025.

Tableau 23

Ressources nécessaires pour 2025-2026 au titre de la direction exécutive et de l'administration, par source de financement

<i>Source de financement</i>	<i>Ressources (En milliers de dollars des États-Unis)</i>			<i>Postes</i>	
	<i>2025</i>	<i>Variation</i>	<i>2026</i>	<i>2025</i>	<i>2026</i>
Fonds non préaffecté de la Fondation					
Postes	1 205,6	(63,9)	1 141,7	5	5
Autres objets de dépenses	163,1	13,9	177,0	–	–
Total partiel, fonds non préaffecté de la Fondation	1 368,7	(50,0)	1 318,7	5	5
Budget ordinaire					
Postes	1 785,9	–	1 785,9	9	9
Autres objets de dépenses	216,4	(0,3)	216,1	–	–
Total partiel, budget ordinaire	2 002,3	(0,3)	2 002,0	9	9
Fonds préaffecté de la Fondation					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	327,8	(7,7)	320,1	–	–
Total partiel, fonds préaffecté de la Fondation	327,8	(7,7)	320,1	–	–
Coopération technique					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	286,0	(277,2)	8,8	–	–
Total partiel, coopération technique	286,0	(277,2)	8,8	–	–
Appui aux programmes					
Postes	629,4	542,2	1 171,6	6	9

Source de financement	Ressources (En milliers de dollars des États-Unis)			Postes	
	2025	Variation	2026	2025	2026
Autres objets de dépenses	86,7	91,1	177,8	–	–
Total partiel, appui aux programmes	716,1	633,3	1 349,4	6	9
Total par catégorie					
Postes	3 620,9	478,3	4 099,2	20	23
Autres objets de dépenses	1 080,0	(180,2)	899,8	–	–
Total général	4 700,9	298,1	4 999,0	20	23

Tableau 24
Effectifs nécessaires pour 2025-2026 au titre de la direction exécutive
et de l'administration, par source de financement

Source de financement	Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur								Services généraux			
	SGA	SSG	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	AN	AL	AC	Total
Postes en 2025												
Fonds non préaffecté de la Fondation	–	1	1	1	–	–	1	4	–	1	–	5
Budget ordinaire	1	–	1	2	2	–	–	6	–	1	2	9
Appui aux programmes	–	–	–	–	1	2	–	1	1	4	–	6
Total, 2025	1	1	2	3	3	–	1	11	1	6	2	20
Variation de 2025 à 2026 (diminution)/augmentation												
Fonds non préaffecté de la Fondation	–	–	–	–	–	1	(1)	–	–	–	–	–
Appui aux programmes	–	–	–	1	1	2	1	5	(1)	(1)	–	3
Variations nettes	–	–	–	1	1	3	–	5	(1)	(1)	–	3
Postes en 2026												
Fonds non préaffecté de la Fondation	–	1	1	1	–	1	–	4	–	1	–	5
Budget ordinaire	1	–	1	2	2	–	–	6	–	1	2	9
Appui aux programmes	–	–	–	1	2	2	1	6	–	3	–	9
Total, 2026	1	1	2	4	4	3	1	16	–	5	2	23

Abréviations : SGA – Secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG – Sous-Secrétaire général(e) ; D – Directeur(ice)s ; P – Administrateur(ice)s et fonctionnaires de rang supérieur ; AN – Administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; L-L – Agent(e) recruté(e) sur le plan local ; AC – Autres classes.

9. Appui aux programmes

27. Les tableaux 25 et 26 indiquent les besoins en ressources au titre du domaine stratégique relatif à l'appui aux programmes, y compris les variations par rapport à 2025.

Tableau 25
Ressources nécessaires pour 2025-2026 au titre de l'appui aux programmes,
par source de financement

Source de financement	Ressources (En milliers de dollars des États-Unis)			Postes	
	2025	Variation	2026	2025	2026
Fonds non préaffecté de la Fondation					
Postes	61,3	4,0	65,3	1	1
Autres objets de dépenses	232,6	848,3	1 080,9	–	–

Source de financement	Ressources (En milliers de dollars des États-Unis)			Postes	
	2025	Variation	2026	2025	2026
Total partiel, fonds non préaffecté de la Fondation	293,9	852,3	1 146,2	1	1
Budget ordinaire					
Postes	1 481,5	–	1 481,5	9	9
Autres objets de dépenses	45,3	0,1	45,4	–	–
Total partiel, budget ordinaire	1 526,8	0,1	1 526,9	9	9
Fonds préaffecté de la Fondation					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	358,1	(145,3)	212,8	–	–
Total partiel, fonds préaffecté de la Fondation	358,1	(145,3)	212,8	–	–
Coopération technique					
Postes	–	–	–	–	–
Autres objets de dépenses	0,3	15,3	15,6	–	–
Total partiel, coopération technique	0,3	15,3	15,6	–	–
Appui aux programmes					
Postes	3 231,2	2 025,5	5 256,7	22	31
Autres objets de dépenses	1 955,1	1 766,2	3 721,3	–	–
Total partiel, appui aux programmes	5 186,3	3 791,7	8 978,0	22	31
Total par catégorie					
Postes	4 774,0	2 029,5	6 803,5	32	41
Autres objets de dépenses	2 591,4	2 484,6	5 076,0	–	–
Total général	7 365,4	4 514,1	11 879,5	32	41

Tableau 26
Effectifs nécessaires pour 2025-2026 au titre de l'appui aux programmes, par source de financement

Source de financement	Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur					Total partiel	Services généraux		
	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1		AN	AL	Total
Postes en 2025									
Fonds non préaffecté de la Fondation	–	–	–	–	–	–	–	1	1
Budget ordinaire	1	1	3	1	–	6	–	3	9
Appui aux programmes	–	–	5	4	2	11	1	10	22
Total, 2025	1	1	8	5	2	17	1	14	32
Variation de 2025 à 2026 (diminution)/ augmentation									
Fonds non préaffecté de la Fondation	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Budget ordinaire	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Appui aux programmes	–	2	2	4	(1)	7	1	1	9
Variations nettes	–	2	2	4	(1)	7	1	1	9

Source de financement	Administrateur(rice)s et fonctionnaires de rang supérieur					Total partiel	Services généraux		
	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1		AN	AL	Total
Postes en 2026									
Fonds non préaffecté de la Fondation	—	—	—	—	—	—	—	1	1
Budget ordinaire	1	1	3	1	-	6	—	3	9
Appui aux programmes	—	2	7	8	1	18	2	11	31
Total, 2026	1	3	10	9	1	24	2	15	41

Abréviations : D – Directeur(ice) ; P – Administrateur(ice)s et fonctionnaires de rang supérieur ; AN – Administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; L-L – Agent(e) recruté(e) sur le plan local.

Annexe I

Résumé des mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle

Fond et résumé de la recommandation

Comité des commissaires aux comptes

A/73/5/Add.9, chap. II, par. 32

Le Comité a recommandé à ONU-Habitat de : a) verser les fonds destinés aux partenaires de réalisation en temps voulu, de sorte que les activités prévues puissent être menées dans les délais prescrits ; et b) créer une procédure de paiement accélérée tenant compte des risques pour les pays hautement prioritaires ou en situation d'urgence, comme l'a proposé son bureau de pays en République arabe syrienne.

A/74/5/Add.9, chap. II, par. 22

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat évalue la possibilité de constituer des provisions pour dépréciation pour les comptes d'avances.

A/74/5/Add.9, chap. II, par. 23

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat renforce les dispositions relatives à la supervision des projets et au contrôle interne énoncées dans la politique du Programme relative aux partenaires de réalisation afin d'éviter de maintenir une subvention pour laquelle aucune opération comptable n'a été effectuée pendant une longue période.

A/74/5/Add.9, chap. II, par. 42

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat mette en place, conformément à la résolution 67/226 de l'Assemblée générale, un cadre et une méthode de recouvrement intégral des coûts applicables à toutes les unités de l'entité, et communique des informations à ce sujet à ses pôles et bureaux.

A/74/5/Add.9, chap. II, par. 128

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat consulte périodiquement et en temps voulu le système de demande de congé afin de repérer les absences et, au besoin, de déduire les jours d'absence du salaire du fonctionnaire.

A/75/5/Add.9, chap. II, par. 195

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat mette à jour les informations figurant dans le rapport sur les équipements généré par Umoja conformément à l'activité de formation Umoja SC119 sur la gestion des biens, en indiquant pour chaque équipement son emplacement et l'utilisateur(rice) qui en a la responsabilité.

A/75/5/Add.9, chap. II, par. 196

Le Comité a recommandé que les utilisateur(rice)s responsables des équipements opérationnels soient membres du personnel d'ONU-Habitat.

Suite donnée à la recommandation

État d'application : achevé

Le module d'attribution des subventions d'Umoja (progiciel de gestion intégré) a amélioré la gestion des paiements aux partenaires d'exécution. La politique révisée de gestion des partenaires d'exécution a également établi un calendrier à respecter pour l'émission des paiements destinés aux projets des partenaires d'exécution.

État d'application : en cours

ONU-Habitat, en coordination avec l'Office des Nations Unies à Nairobi, met en place une procédure d'évaluation des dépréciations des avances consenties de longue date aux partenaires d'exécution.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

État d'application : en cours

La politique relative aux partenaires d'exécution est en cours d'actualisation et elle comprendra des orientations visant à prévenir les subventions inactives.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

État d'application : achevé

En sa qualité d'organisme du Secrétariat de l'ONU, ONU-Habitat appliquera la politique et les directives les plus récentes du Siège en matière de recouvrement des coûts.

État d'application : achevé

ONU-Habitat a mis en place un réseau de responsables des états de présence pour chaque unité. Ces responsables ont reçu une formation et sont chargé(e)s, entre autres, de servir de point focal pour les questions d'états de présence.

État d'application : en cours

Le processus d'enrichissement des données de base relatives aux biens d'ONU-Habitat est en cours. À ce jour, toutes les données sur les sites ayant des biens ont été mises à jour et les données sur les utilisateur(rice)s responsables sont en cours de mise à jour.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

État d'application : en cours

Le processus d'enrichissement des données de base relatives aux biens d'ONU-Habitat est en cours. La pratique courante à ONU-Habitat est d'assigner tous les équipements opérationnels aux membres du personnel de l'ONU.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

Fond et résumé de la recommandation

A/75/5/Add.9, chap. II, par. 207

Le Comité a recommandé que le siège d'ONU-Habitat prenne des mesures pour que la comptabilisation à l'actif et la cession des immobilisations corporelles soient correctement enregistrées, à la date de la réception ou de la cession par l'entité, et sur la base des informations figurant dans les bons à enlever correspondants.

A/75/5/Add.9, chap. II, par. 208

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat calcule l'amortissement de ses actifs à compter de la date de leur mise en service, conformément au principe d'exécution défini dans les directives de l'Organisation des Nations Unies sur l'application des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et au paragraphe 71 de la norme IPSAS 17.

A/75/5/Add.9, chap. II, par. 292

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat veille à ce que le Comité de l'informatique et des communications se réunisse régulièrement afin qu'il puisse atteindre les objectifs et buts fixés dans la circulaire du Secrétaire général ST/SGB/2003/17 et s'acquitter de son mandat.

A/76/5/Add.9, chap. II, par. 101

Le Comité a recommandé de nouveau qu'ONU-Habitat prenne des mesures pour éviter les modifications rétroactives avant de signer de nouveaux contrats.

A/76/5/Add.9, chap. II, par. 107

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat s'acquitte de ses obligations en matière de gestion des contrats, notamment qu'il s'assure qu'une évaluation complète des prestations du fournisseur soit menée avant de traiter toute prolongation d'un contrat existant.

A/76/5/Add.9, chap. II, par. 132

Le Comité a recommandé qu'en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui (UNOPS), ONU-Habitat modifie les contrats des vacataires en précisant l'étendue des droits à prestations qui s'y rattachent, conformément à l'instruction administrative correspondante.

A/76/5/Add.9, chap. II, par. 172

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat attribue des codes-barres à tous les articles de matériel qui relèvent de sa responsabilité afin d'en assurer la traçabilité et qu'il renseigne les dates d'acquisition, qui correspondent au début de la durée d'utilité des actifs.

A/76/5/Add.9, chap. II, par. 181

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat renforce son dispositif de planification des voyages afin de garantir que la réservation et l'achat des billets aient lieu 16 jours avant le début du voyage.

Suite donnée à la recommandation

État d'application : en cours

La première formation à la gestion des actifs a été organisée au troisième trimestre de 2023 par l'Office des Nations Unies à Nairobi. La prochaine formation de mise à niveau, à laquelle participeront le siège et tous les points focaux régionaux, est prévue pour le deuxième trimestre 2025. En outre, le Groupe de la surveillance et du contrôle interne d'ONU-Habitat a pris en charge la gestion des actifs et veillera, en collaboration avec l'Office, à ce que les actifs soient enregistrés à temps et à ce que le début de la période d'amortissement soit correctement déterminé conformément aux principes des normes IPSAS.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

État d'application : en cours

Le Comité de l'informatique et des communications d'ONU-Habitat s'est réuni une fois en 2024 et prévoit de tenir trois réunions en 2025.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

État d'application : achevé

Une instruction permanente a été mise en œuvre pour transmettre un rappel d'expiration de contrat aux gestionnaires de projet sur une base trimestrielle à compter du quatrième trimestre 2024.

État d'application : achevé

Les paiements aux prestataires et aux fournisseurs ne sont effectués qu'une fois qu'un rapport de performance du prestataire a été établi par un gestionnaire de projet.

État d'application : achevé

ONU-Habitat n'a pas le pouvoir d'influencer et de modifier les instruments et les droits des vacataires de l'UNOPS. En outre, comme ONU-Habitat est tributaire des opérations sur le terrain, son modèle d'activité repose sur les services de ressources humaines de l'UNOPS. Étant donné que cette mise en œuvre ne dépend pas du contrôle d'ONU-Habitat, le Comité des commissaires aux comptes est invité à clore la recommandation.

État d'application : achevé

Tous les actifs d'ONU-Habitat dépourvus de codes-barres ont été recensés et codés.

État d'application : achevé

ONU-Habitat assure le suivi du respect de cette règle.

Fond et résumé de la recommandation

A/77/5/Add.9, chap. II, par. 45

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat communique régulièrement avec les donateurs au sujet de la possibilité de recouvrer les contributions volontaires à recevoir, en particulier lorsqu'il s'agit de subventions en cours de clôture, et procède en temps voulu à leur comptabilisation en pertes ou à leur dépréciation si nécessaire.

A/77/5/Add.9, chap. II, par. 66

Le Comité a recommandé également qu'ONU-Habitat passe en revue la répartition de ses postes et ses ressources humaines afin d'analyser plus avant ses priorités en matière d'emploi et la répartition de ses ressources et de faciliter la procédure de sélection lorsque les fonds nécessaires seront disponibles.

A/77/5/Add.9, chap. II, par. 109

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat mette en place un mécanisme permettant de rassembler les données et les dossiers de recrutement des non-fonctionnaires et d'effectuer des recoupements entre ces données, conformément aux règles que le Secrétariat aura clarifiées et compte dûment tenu du principe du meilleur rapport qualité-prix.

A/77/5/Add.9, chap. II, par. 153

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat revoie sa politique relative aux partenaires d'exécution et ses directives générales concernant la sélection des partenaires d'exécution afin de s'assurer que cette sélection se fait dans le respect des principes généraux d'équité, d'intégrité, de transparence et de mise en concurrence effective définis dans le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'ONU et veille à ce que toute dérogation soit assortie de justifications relatives aux finances et aux programmes et d'explications sur les circonstances exceptionnelles.

A/77/5/Add.9, chap. II, par. 154

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat prenne les mesures nécessaires, notamment qu'il revoie sa politique relative aux partenaires d'exécution et ses directives générales concernant la sélection des partenaires d'exécution, pour éviter le fractionnement des contrats.

A/77/5/Add.9, chap. II, par. 162

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat crée à l'échelle de l'organisation une base de données sur les partenaires d'exécution présélectionnés et la tienne à jour afin de faciliter la procédure de sélection des partenaires d'exécution, et la relie au module de gestion des partenaires d'exécution d'Umoja pour renforcer le partage de données sur ces partenaires.

A/77/5/Add.9, chap. II, par. 170

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat améliore ses directives générales concernant la sélection des partenaires d'exécution en établissant des consignes relatives à la sélection des partenaires potentiels et en définissant la note minimale que les partenaires recommandés doivent obtenir pour être acceptés.

Suite donnée à la recommandation

État d'application : achevé

Cette recommandation a été rendue caduque par les événements. ONU-Habitat est en train de mettre en application la norme IPSAS 47 : Produits, qui couvrira la question à partir du 1^{er} janvier 2026. ONU-Habitat prie le Comité de clore cette recommandation.

État d'application : achevé

Depuis, ONU-Habitat a entrepris de revoir la distribution de ses ressources, y compris la répartition des postes. Avec le soutien du Cabinet du Secrétaire général, ONU-Habitat a analysé ses priorités en matière d'emploi et de répartition des ressources, qui ont été prises en compte dans les programmes de travail et les budgets ultérieurs. En outre, ONU-Habitat a adopté un modèle interne de mesure du dispositif de modulation des ressources qui servira de base à l'augmentation et à la réduction des priorités en matière d'emploi.

État d'application : en cours

ONU-Habitat est en train de mettre en place un mécanisme permettant de rassembler les données et les dossiers de recrutement des non-fonctionnaires et d'effectuer des recoupements entre ces données. Ce processus est en cours. Le Groupe des ressources humaines et de la formation a résolu les problèmes de dotation en effectifs et la tâche a été assignée en vue de son exécution.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

État d'application : en cours

La révision de la politique relative aux partenaires d'exécution est en cours. La politique actualisée vise à combler les lacunes et les risques recensés par les organes de contrôle : l'audit interne (BSCI) ; les auditeur(ice)s externes (Comité des commissaires aux comptes) ; d'autres organes de contrôle de l'ONU (par exemple, le Corps commun d'inspection). Elle apporte également des éclaircissements sur les zones d'ombre détectées en interne par ONU-Habitat. Elle a pour objectif de continuer à soutenir une approche stratégique et fondée sur les risques de la gestion des partenaires d'exécution, alignée sur le cadre stratégique d'ONU-Habitat, en tenant compte des recommandations des organes de contrôle et des meilleures pratiques employées par d'autres entités des Nations Unies.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

Fond et résumé de la recommandation

A/77/5/Add.9, chap. II, par. 221

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat définisse plus clairement les règles et normes d'attribution des ordinateurs, y compris portables, afin d'optimiser les procédures d'achat et d'attribution de ce matériel et de réduire les dépenses opérationnelles connexes.

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 31

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat consolide l'examen du budget associé à la stratégie en matière d'informatique et de communications en soumettant celui-ci au Bureau de l'informatique et des communications pour qu'il l'examine plus avant.

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 48

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat définisse des orientations sur les subventions non préaffectées afin de garantir une gestion efficace et rationnelle des fonds.

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 49

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat se conforme à la politique de gestion de la trésorerie, qu'il établisse un plan de remboursement des prêts échus et qu'il veille à ce que les prêts internes soient remboursés en temps voulu.

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 57

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat élabore une politique et mette en place un mécanisme pour garantir que les taux relatifs aux dépenses d'appui aux programmes sont conformes à la politique de l'ONU et que les exceptions aux taux standard sont dûment examinées et approuvées.

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 65

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat prenne des mesures pour renforcer le contrôle des subventions, notamment en éliminant les soldes déficitaires des comptes de subventions et en réglant le passif des subventions en cours de clôture, de sorte que les projets soient clôturés en temps voulu sur le plan opérationnel et financier.

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 104

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat clarifie les rôles des différents bureaux en ce qui concerne la gestion des partenaires d'exécution et désigne un service ou un bureau responsable de la coordination, de la supervision et de la gestion globales de ces partenaires, qui sera notamment chargé de contrôler l'utilisation du module relatif aux partenaires d'exécution.

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 105

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat améliore le téléchargement des documents relatifs à la sélection des partenaires d'exécution, y compris les documents d'examen du Comité de sélection des partenaires d'exécution, et fasse un meilleur usage des fonctions d'échéancier de versements et de calendrier des rapports dans le module Umoja de gestion des partenaires d'exécution.

Suite donnée à la recommandation

État d'application : en cours

ONU-Habitat compare le nombre d'employé(e)s avec le nombre d'ordinateurs portables opérationnels. Par la suite, une note de service sera publiée dans laquelle les directives pour la délivrance des ordinateurs portables seront réitérées.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

État d'application : achevé

Le Comité de l'informatique et des communications d'ONU-Habitat se réunira en février 2025 pour examiner la stratégie actualisée en matière d'informatique et de communications et le budget correspondant pour 2025.

État d'application : en cours

ONU-Habitat définira des orientations sur les subventions non préaffectées afin de garantir une gestion efficace et rationnelle des fonds.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

État d'application : achevé

ONU-Habitat et l'Office des Nations Unies à Nairobi ont mis en place un processus commun de suivi continu et régulier en examinant les prêts en souffrance et en prenant les mesures nécessaires.

État d'application : achevé

Le Contrôleur du Siège de l'ONU est en train de finaliser une politique révisée en matière de dépenses d'appui aux programmes pour guider toutes les entités du Secrétariat, y compris ONU-Habitat. L'avant-projet est en cours de diffusion pour examen et commentaires.

État d'application : en cours

ONU-Habitat est en train de concevoir un mécanisme de suivi régulier et de correction des subventions présentant des soldes déficitaires.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

État d'application : en cours

La révision de la politique relative aux partenaires d'exécution est en cours. La politique actualisée vise à combler les lacunes et les risques recensés par les organes de contrôle : l'audit interne (BSCI) ; les auditeur(ice)s externes (Comité des commissaires aux comptes) ; d'autres organes de contrôle de l'ONU (par exemple, le Corps commun d'inspection). Elle apporte également des éclaircissements sur les zones d'ombre détectées en interne par ONU-Habitat. Elle a pour objectif de continuer à soutenir une approche stratégique et fondée sur les risques de la gestion des partenaires d'exécution, alignée sur le cadre stratégique d'ONU-Habitat, en tenant compte des recommandations des organes de contrôle et des meilleures pratiques employées par d'autres entités des Nations Unies.

Fond et résumé de la recommandation

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 115

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat nomme les membres du Comité de sélection des partenaires d'exécution au moyen de documents officiels signés par la personne désignée dans le mandat dudit Comité.

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 116

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat examine différentes options pour résoudre le problème du non-respect du quorum et veille à ce que seuls les membres nommés et les suppléants désignés puissent participer aux réunions.

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 117

Le Comité a recommandé que chaque membre du Comité de sélection des partenaires d'exécution signe une déclaration attestant l'absence de conflit d'intérêts lors de chaque réunion, et ce, avant d'examiner les propositions.

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 127

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat veille à ce que les besoins de toutes les divisions et de tous les bureaux en matière d'informatique et de communications soient efficacement coordonnés et regroupés dans le cadre de la mise au point d'applications.

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 162

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat continue d'élaborer une stratégie claire concernant le nombre total de membres du personnel opérationnel essentiel sous contrat avec le PNUD et l'UNOPS et mette en œuvre le projet « lift and shift » en rattachant au Secrétariat les membres du personnel opérationnel essentiel actuellement sous contrat avec le PNUD et l'UNOPS.

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 167

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat renforce sa gestion des consultant(e)s et des vacataires en définissant plus clairement leur rôle, leurs responsabilités et leurs niveaux d'autorisation au sein de la hiérarchie de l'organisme, afin de s'assurer qu'ils n'outrepassent pas les pouvoirs qui leur sont délégués.

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 172

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat respecte scrupuleusement les règles en matière d'interruption de service et mette en place des mécanismes garantissant que la reconduction du personnel satisfait pleinement à l'obligation d'interruption de service.

Suite donnée à la recommandation

Date d'application : quatrième trimestre 2025

État d'application : achevé

Le Comité de l'informatique et des communications d'ONU-Habitat envisagera la création d'un réseau Informatique et communication à l'échelle de l'entité, composé de points focaux de sièges, de divisions, de régions et de pays, qui sera chargé de soutenir la coordination et la consolidation de l'initiative en matière d'informatique et de communication à l'échelle de l'entité.

État d'application : en cours

ONU-Habitat a supervisé la conversion de tous les engagements de durée déterminée du personnel de l'UNOPS en contrats rattachés au Secrétariat et est en train de convertir les contrats du PNUD dans le cadre du projet « lift and shift » du Secrétariat. L'UNOPS confirme une tendance à la baisse de tous les engagements de durée déterminée depuis 2021, le dernier contrat en cours se terminant en avril 2025.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

État d'application : en cours

La délégation de pouvoirs a récemment été reprise par le Groupe du contrôle des risques et de la conformité et sera désormais gérée par ce Groupe. Des examens réguliers seront effectués.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

État d'application : en cours

ONU-Habitat, en collaboration avec l'Office des Nations Unies à Nairobi, renforcera son respect des règles par une politique relative à l'interruption de service. Le Groupe des ressources humaines et de la formation suivra de près les membres du personnel engagés à titre temporaire afin de s'assurer qu'ils respectent l'interruption de service obligatoire conformément à l'instruction administrative ST/AI/2010/4/Rev.1.

Trois mois avant que l'engagement n'atteigne la durée maximale de 729 jours, le Groupe appellera aux responsables du recrutement qu'ils ont l'obligation de se séparer du membre du personnel à l'expiration du contrat. Les membres du personnel concernés seront informés en conséquence.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

Fond et résumé de la recommandation

A/78/5/Add.9, chap. II, par. 180

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat assure le suivi des recommandations issues des évaluations en temps voulu et finisse d'appliquer les recommandations conformément aux calendriers établis.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 25

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat obtienne l'accord des donateurs ou recueille des preuves officielles attestant qu'il a consulté les donateurs avant de transférer le solde des contributions volontaires préaffectées au compte des subventions non préaffectées, et précise clairement l'utilisation prévue de ces fonds dans les rapports financiers des projets ou les accords de subvention.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 31

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat examine régulièrement l'état des subventions et les soldes de trésorerie afférents à chaque subvention et qu'il règle les soldes conformément aux accords conclus avec les donateurs avant que les subventions ne soient clôturées, de manière à favoriser une utilisation plus efficace des ressources.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 40

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat se procure et examine les rapports des partenaires d'exécution afin de suivre en temps utile l'avancement des projets et l'utilisation des avances, de déterminer efficacement le montant des avances et des charges et de rendre compte de façon appropriée des charges à payer.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 50

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat prévoise dans le budget des projets des ressources suffisantes pour les activités d'évaluation et évalue les projets conformément aux politiques applicables afin de garantir le bon déroulement des activités d'évaluation et la publication des rapports d'évaluation.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 60

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat présente les informations relatives aux postes financés au moyen de fonds extrabudgétaires de manière plus transparente et renforce le suivi des emplois de longue durée afin que les estimations relatives aux ressources extrabudgétaires figurant dans les fascicules du budget soient aussi complètes et précises que possible.

Suite donnée à la recommandation

État d'application : achevé

ONU-Habitat suit et évalue systématiquement les recommandations afin de s'assurer qu'elles sont pleinement respectées et mises en œuvre.

État d'application : achevé

ONU-Habitat, en consultation avec l'Office des Nations Unies à Nairobi, a mis en place un mécanisme permettant de consulter les donateurs sur l'utilisation des soldes résiduels éventuels des contributions volontaires préaffectées.

État d'application : achevé

Les soldes de trésorerie peuvent être contrôlés à l'aide du tableau de bord Power BI du Service de la gestion du budget et des ressources financières. Fin septembre, il y avait 562 subventions actives, dont 341 en cours d'attribution et 221 en cours de clôture (actif = attribution + clôture).

État d'application : en cours

La révision de la politique relative aux partenaires d'exécution est en cours. La politique actualisée vise à combler les lacunes et les risques recensés par les organes de contrôle : l'audit interne (BSCI) ; les auditeur(rice)s externes (Comité des commissaires aux comptes) ; d'autres organes de contrôle de l'ONU (par exemple, le Corps commun d'inspection). Elle apporte également des éclaircissements sur les zones d'ombre détectées en interne par ONU-Habitat. Elle a pour objectif de continuer à soutenir une approche stratégique et fondée sur les risques de la gestion des partenaires d'exécution, alignée sur le cadre stratégique d'ONU-Habitat, en tenant compte des recommandations des organes de contrôle et des meilleures pratiques employées par d'autres entités des Nations Unies.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

État d'application : achevé

Cette recommandation a été remplacée par une recommandation figurant dans le rapport d'audit intermédiaire du Comité des commissaires aux comptes pour 2024, qui a examiné en détail les pratiques d'évaluation d'ONU-Habitat. ONU-Habitat prie le Comité de clore cette recommandation.

État d'application : achevé

ONU-Habitat présente les informations relatives aux postes conformément aux instructions y afférentes du Secrétariat. Il ne saurait s'écarter de ces instructions, étant donné qu'elles sont strictement appliquées par le Contrôleur. Il a renforcé le suivi des postes et, par conséquent, tout poste non pourvu depuis plus de 24 mois est supprimé et effacé du système.

Fond et résumé de la recommandation

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 76

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat commence à mesurer l'indicateur retenu pour le volet intégration, améliore la quantité et la qualité des rapports nationaux et renforce l'analyse des données se rapportant au cadre mondial de suivi des zones urbaines afin de disposer d'un plus grand nombre de données qui permettront de mieux suivre la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et de mieux en rendre compte.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 86

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat se donne les moyens de mieux suivre les progrès accomplis concernant l'objectif de développement durable n° 11 et de mieux en rendre compte, et qu'il établisse un rapport sur les indicateurs 1.4.1 et 1.4.2 dans lequel il ferait état de l'action qu'il mène en matière de collaboration et de coordination horizontales en tant qu'organisme responsable du suivi de l'objectif 11 et desdits indicateurs.

Suite donnée à la recommandation

État d'application : achevé

ONU-Habitat a pris des mesures pour renforcer la capacité des États Membres à produire des rapports étayés par des données, en temps voulu et de meilleure qualité. Parmi ces mesures, on citera les suivantes :

- a) Finalisation de la feuille de route du « Nouveau Programme pour les villes : relancer la dynamique vers 2026 » ;
- b) Quatre sessions liées au Nouveau Programme pour les villes et une session de formation ont eu lieu lors de la douzième session du Forum urbain mondial ;
- c) Plaidoyer pour le Nouveau Programme pour les villes et les rapports nationaux au sein du Comité exécutif ;
- d) Réunions de l'équipe spéciale sur le Nouveau Programme pour les villes tenues avant le Forum urbain mondial ;
- e) Inauguration d'un cours d'apprentissage en ligne sur l'établissement des rapports relatifs au Nouveau Programme pour les villes ;
- f) Un webinaire sur l'établissement des rapports relatifs au Nouveau Programme pour les villes est en cours d'élaboration ;
- g) La plateforme du Nouveau Programme pour les villes est en cours de mise à jour ;
- h) La plateforme régionale du Nouveau Programme pour les villes consacrée à l'Asie et au Pacifique est en cours d'élaboration (avec la Division des relations extérieures, de la stratégie, des connaissances et de l'innovation, qui soutient le Bureau régional d'ONU-Habitat pour l'Asie et le Pacifique).

État d'application : en cours

ONU-Habitat travaille toujours au renforcement des capacités liées à l'objectif de développement durable n° 11. Il est en passe de remplacer le (la) titulaire du poste de Statisticien(ne) (P-4) qui est essentiel pour rendre compte de l'objectif n° 11. Il attend également le financement du dispositif de modulation des ressources par lequel des postes clés ont été réservés pour renforcer les fonctions de suivi des données et de l'objectif 11 et des indicateurs 1.4.1 et 1.4.2. En 2023, ONU-Habitat a établi le rapport de synthèse sur l'objectif n° 11, qui documente les progrès réalisés au regard de l'ensemble des cibles et des indicateurs de l'objectif n° 11. Pour 2024, il n'a pas été en mesure d'établir les rapports pertinents concernant la cible 1.4 (indicateurs 1.4.1 et 1.4.2) en raison d'un financement limité et de mesures d'austérité. Ces deux indicateurs ne sont pas encore assortis du volume de données requis pour établir les rapports mondiaux et régionaux. ONU-Habitat espère qu'à l'avenir, lorsque le personnel sera plus nombreux et que les finances s'amélioreront, il sera en mesure de renforcer les capacités des pays à produire les données et les rapports d'activité nécessaires.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

Fond et résumé de la recommandation

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 87

Le Comité a recommandé également qu'ONU-Habitat renforce le suivi des progrès accomplis au niveau des projets dans la réalisation des objectifs de développement durable, en veillant à ce que des liens soient correctement établis entre les indicateurs et chaque projet approuvé et à ce que des conclusions précises soient tirées sur la durabilité de chaque projet dans le rapport d'évaluation.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 94

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat optimise le portail de la Cities Investment Facility et exploite le potentiel qu'offre cette plateforme pour ce qui est d'intensifier la collecte de fonds en faveur de l'initiative phare Villes motrices pour les objectifs de développement durable.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 109

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat renforce l'évaluation du contexte et des risques au stade de la planification des projets et améliore la précision des prévisions budgétaires afin que les projets soient menés à bien dans les délais et le budget prévus.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 110

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat contrôle les dépenses plus rigoureusement pour en assurer la cohérence avec les budgets établis, en examinant régulièrement les activités de fond des projets et en corrélant ces dernières avec les informations financières figurant dans le module Enterprise Core Component, et qu'il soumette régulièrement aux donateurs des rapports d'activité et des rapports financiers d'excellente qualité afin d'accroître la confiance des donateurs à son égard.

Suite donnée à la recommandation

État d'application : achevé

La conformité des projets avec les objectifs de développement durable indiqués au niveau de leurs cibles dans le module intégré de planification, de gestion et de communication de l'information a été abordée dans le rapport de suivi du quatrième trimestre et fera l'objet d'un contrôle et d'un suivi à l'avenir afin d'améliorer encore la conformité.

État d'application : achevé

Seules les propositions qui répondent aux critères requis sont chargées sur le portail. Par conséquent, au moment de l'audit, seules 15 propositions avaient été évaluées et répondaient aux critères (et avaient ensuite été chargées sur le portail). Il n'est pas prévu ni nécessaire de charger 99 propositions sur le portail.

ONU-Habitat a adopté une nouvelle vision sous la houlette de la nouvelle Directrice exécutive. Une nouvelle approche de la collecte de fonds auprès des institutions financières internationales a été mise en place. Des négociations avec diverses institutions financières internationales sont en cours.

État d'application : achevé

Le (la) représentant(e) du Service de la gestion, des services consultatifs et de la conformité au sein du Comité d'examen des projets, qui examine les budgets, veille à l'amélioration de l'exactitude des budgets et à l'achèvement des projets dans les limites du budget prévu. Les cadres de risque sont saisis dans le module intégré de planification, de gestion et de communication de l'information et seront suivis en conséquence au moyen des rapports trimestriels de suivi établis à partir du module (à compter du rapport du premier trimestre 2025). Le Comité a mis en place un processus de suivi trimestriel afin de recenser les projets à risque et de partager l'information avec les gestionnaires de projet pour qu'ils prennent les mesures qui s'imposent. Le Groupe du contrôle des risques et de la conformité a également été ajouté au Comité d'examen des projets afin de garantir une évaluation de qualité des risques afférents aux projets au stade de la planification.

État d'application : en cours

ONU-Habitat mettra en place un mécanisme de suivi des dépenses relatives aux projets et de l'exécution du budget.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

Fond et résumé de la recommandation

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 111

Le Comité a recommandé également qu'ONU-Habitat mette à jour en temps utile les informations relatives aux projets dans le module intégré de planification, de gestion et de communication de l'information pour s'assurer qu'elles correspondent à la réalité.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 118

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat se conforme aux directives du Comité d'examen des programmes et à la politique relative à la mise en service du module intégré de planification, de gestion et de communication de l'information afin que les projets soient d'abord approuvés dans le module, et qu'il mette à jour ces directives de manière à préciser le rôle du module dans l'approbation des programmes et des projets.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 126

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat renforce le contrôle de la conformité des accords communautaires signés, revoie les conditions de paiement énoncées dans ces accords, en tenant compte des réalités locales du bureau de pays concerné, et fixe des conditions de paiement appropriées pour maîtriser les risques financiers.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 132

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat intègre des règles concernant la gestion des accords communautaires dans sa politique relative aux partenaires d'exécution, établisse un rapport d'achèvement normalisé devant être utilisé dans l'ensemble du Programme et revoie son modèle d'accord communautaire pour le mettre en conformité avec sa politique actualisée relative aux partenaires d'exécution.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 140

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat renforce le contrôle global des versements effectués en vertu d'accords conclus avec d'autres entités des Nations Unies, présente clairement les conditions à remplir et l'échéancier de versements et charge tous les documents requis dans le module Umoja d'attribution des subventions afin de faciliter les vérifications relatives aux paiements.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 151

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat uniformise les critères de contrôle des partenaires d'exécution et s'y conforme rigoureusement afin de garantir la qualité et l'efficacité des projets.

Suite donnée à la recommandation

État d'application : achevé

ONU-Habitat publie des rapports de suivi trimestriels pour s'assurer que les indicateurs sont mis à jour régulièrement. Les cas de non-conformité font l'objet d'un suivi et sont portés à l'attention de l'échelon supérieur pour que des mesures soient prises. La formation à la gestion axée sur les résultats comprend également une session sur le module intégré de planification, de gestion et de communication de l'information. Les directives actualisées du Comité d'examen des projets contiennent en outre des conseils sur le module intégré de planification, de gestion et de communication de l'information afin d'améliorer la conformité, de réduire les erreurs et d'éviter que les équipes de projet ne saisissent chacune les informations dans le module de manière différente.

État d'application : achevé

ONU-Habitat a publié une directive selon laquelle aucune dépense ne devrait être engagée pour un projet avant que le processus du module intégré de planification, de gestion et de communication de l'information ne soit achevé. En outre, il lance un processus de recensement des projets non approuvés dans le module en vue de leur correction.

État d'application : en cours

La révision de la politique relative aux partenaires d'exécution est en cours. La politique actualisée vise à combler les lacunes et les risques recensés par les organes de contrôle : l'audit interne (BSCI) ; les auditeur(rice)s externes (Comité des commissaires aux comptes) ; d'autres organes de contrôle de l'ONU (par exemple, le Corps commun d'inspection). Elle apporte également des éclaircissements sur les zones d'ombre détectées en interne par ONU-Habitat. Elle a pour objectif de continuer à soutenir une approche stratégique et fondée sur les risques de la gestion des partenaires d'exécution, alignée sur le cadre stratégique d'ONU-Habitat, en tenant compte des recommandations des organes de contrôle et des meilleures pratiques employées par d'autres entités des Nations Unies.

Date d'application : quatrième trimestre 2025

*Fond et résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 152

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat étoffe la série d'indicateurs utilisés pour évaluer la performance des partenaires d'exécution afin de garantir une évaluation complète et objective, qu'il lie ces indicateurs à la note d'évaluation globale et qu'il communique les résultats des évaluations concernant tous les partenaires d'exécution dans l'ensemble de l'organisation.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 159

Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat se conforme strictement aux dispositions de la politique relative aux partenaires d'exécution concernant la sélection des auditeurs, l'affectation de ressources budgétaires à l'audit des partenaires d'exécution et les versements destinés aux partenaires d'exécution, qu'il soumette ses partenaires d'exécution à des audits complets faisant intervenir tous les services d'audit requis, dans le respect des modalités prévues, et qu'il crée une base de connaissances sur les constatations et les recommandations issues des audits afin de repérer les principaux risques de non-contrôle en vue de collaborations futures.

A/79/5/Add.9, chap. II, par. 165

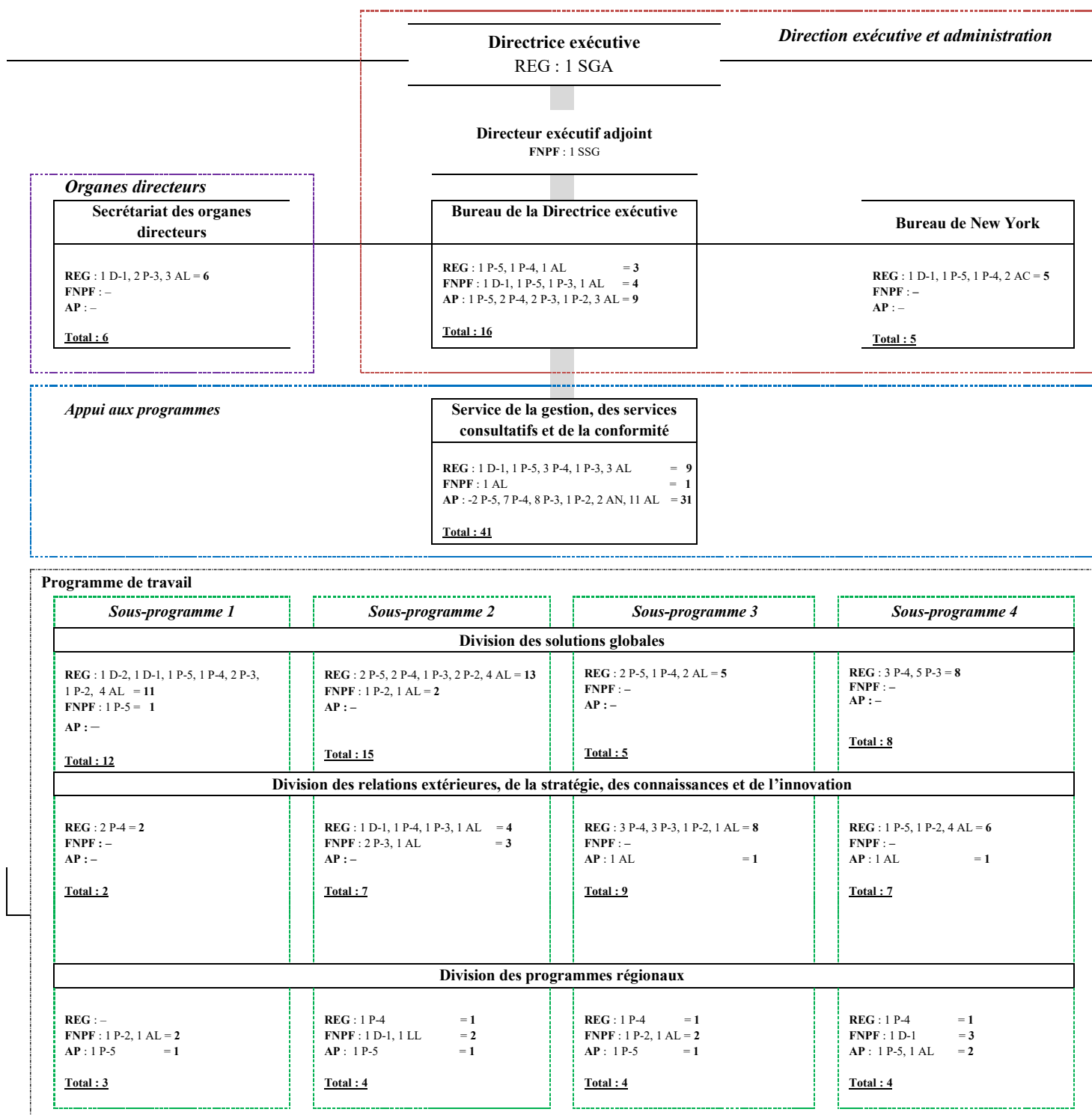
Le Comité a recommandé qu'ONU-Habitat s'abstienne de fractionner les demandes relatives à des besoins identiques ou connexes dans le dessein de contourner la procédure d'appel à la concurrence.

État d'application : achevé

Le bureau de pays en Afghanistan a déjà aligné tous ses achats sur les besoins du pays et prévoit déjà d'effectuer des achats de moins de 50 000 dollars en Afghanistan et, au-delà de ce montant, de prendre des dispositions pour que le Bureau régional d'ONU-Habitat pour les États arabes ou l'Office des Nations Unies à Nairobi se chargent de la passation des marchés. Le Bureau régional pour les États arabes bénéficie d'une délégation de pouvoirs pour un montant maximum de 300 000 dollars.

Annexe II

Organigramme d'ONU-Habitat et répartition des postes pour 2026



Abréviations : FNPF – fonds non préaffectés de la Fondation ; REG – budget ordinaire ; AP – appui aux programmes ; SGA – Secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG – Sous-Secrétaire général(e) ; D – Directeur(ice)s ; P – Administrateur(ice)s et fonctionnaires de rang supérieur ; AN – Administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national.